

Le 11 octobre 2022



Le syndicalisme engagé
au Quotidien



LE COUP DE « GUEULE » DU SNUP...

Chers collègues, les temps sont difficiles en ce mois d'octobre à la Caisse des dépôts.

Les négociations concernant vos droits s'enchaînent à la vitesse grand V, mais il est de plus en plus compliqué d'obtenir des avancées.

La Direction méprise-t'elle son personnel ?



Sans hésitation possible, **la réponse est OUI**, pourquoi ?

D'un côté, la Direction négocie des dispositifs de départ sans compter ses « sous » avec la complicité de ses deux fidèles alliés, majoritaires à ce jour, et de l'autre, elle donne des « miettes » aux agents qui restent en activité et qui font que cette maison existe.

La négociation sur le télétravail est en cours et peu d'avancées sont à signaler. Certes on peut noter favorablement les passages de 45 jours flottants à 90.

Mais à part cela on discute de quoi ?

Une meilleure prise en charge du matériel par l'employeur, c'est une bonne chose... Sauf qu'ils ne pouvaient pas faire autrement que de l'étendre vu que tout le monde sera à minima à deux jours de télétravail par semaine. Sur le sujet le plus attendu par les agents, à savoir une augmentation du forfait journalier de 2,50€, la Direction ne veut même pas en parler. Et c'est la même attitude que la Direction tient sur l'octroi d'un ticket restaurant ou d'une compensation financière correspondant à la subvention repas que les agents touchent en déjeunant sur site.

Pour la DRH, c'est : « vous n'aurez rien, circulez il n'y a rien à voir ».

Quand on sait l'attachement du Directeur général aux bas salaires de la maison, ce manque d'ambition est surprenant. Pourquoi ?

Dans la maison, des agents, travaillant dans le réseau de la direction de la Banque des territoires, **ont des tickets restaurants pendant leurs jours de télétravail** au motif qu'ils en bénéficient les jours où ils travaillent sur site. Pas de problème pour eux, c'est la réglementation qui le prévoit. Pour rappel, ils ont droit à cette disposition car ils n'ont pas le privilège d'avoir une restauration collective sur place. **Ce qui est choquant dans cette histoire, c'est l'iniquité créée par la DRH.** D'un côté des agents, dont certains sont cadres de direction, touchent une indemnité repas en télétravail, de l'autre côté, des agents qui ont des bas salaires, n'en bénéficient pas. Le **SNUP** se demande ce qu'en pense le Directeur général d'un Etablissement public qui se dit le grand défenseur des bas salaires... Certainement pas grand-chose vu qu'il trouve normal que ses cadres dirigeants ne paient pas l'essence qu'ils utilisent dans leur cadre privé et que, dans le même temps, cela ne le choque pas que les agents ayant les plus bas salaires ne bénéficient pas d'indemnité essence pour effectuer leur déplacement domicile travail.

Et il faut ajouter une autre avancée néfaste dans cet avenant : le responsable hiérarchique pourra changer, à son bon vouloir, le mode de télétravail choisi par l'agent, à savoir flottant ou régulier.

Mais bon, comme les deux organisations majoritaires sont contentes, pourquoi le « Patron » aurait-il l'envie de donner plus ?

La négociation sur le pouvoir d'achat est encore plus ubuesque.

Après trois réunions intenses, et dire qu'il n'en reste qu'une, **la proposition de la Direction est indigeste.**

Elle ne propose qu'une augmentation pérenne de 0,9% jusqu'à 3 SMIC et 0,5% jusqu'à 5 SMIC, et encore qu'à compter du 1er novembre 2022. Sur la Prime de Partage de la Valeur (PPV dite ex PEPA ou prime Macron), c'est 1 100€ pour les plus bas salaires alors que les nouveaux textes permettent d'aller jusqu'à 6 000€. Une mesure annexe sur les transports est envisagée, 70% de prise en charge au lieu de 50%, mais pas avant 2023 et rien n'est prévu à ce stade sur la restauration. Sur ce point, seule une clause de revoyure en 2023 est envisagée.

Cette situation est inacceptable et elle n'est pas à la hauteur des moyens et des valeurs portées par la maison Caisse des dépôts qui a fait, il faut se le rappeler, 4,6 milliards de résultat en 2021.

Plus surprenant dans cette affaire, le **SNUP** apprend, par des bruits de couloir, **qu'Alexandre Holroyd, le nouveau président de la Commission de surveillance, n'a pas été sollicité pour l'obtention d'une rallonge budgétaire** sur ce dossier conformément à ce que notre Directeur général nous avait annoncé au CUEP du 19 juillet dernier.

Eric Lombard nous a dit en entrée de séance sur le sujet du pouvoir d'achat : « nous allons dépasser l'enveloppe budgétaire qui a été approuvée par la gouvernance et par le ministre. Il faudra donc adopter un budget rectificatif sans préjudice du résultat de nos discussions. C'est quelque chose à quoi nous allons nous employer avec la gouvernance dans les meilleurs délais pour que ce facteur ne soit pas un facteur bloquant. ».

Incroyable mais vrai, avec Eric Lombard c'est « faites ce que je dis, ne faites pas ce que je fais » !

Comment est-il possible de débiter des négociations avec les représentants du personnel sans avoir demandé de rallonge budgétaire. On comprend mieux le niveau bas des propositions faites et l'absence de volonté de compenser l'inflation pour les agents de cet Etablissement public qui font tant d'efforts. **Ou, faut-il en déduire que la donne a changé et qu'Eric Lombard veut faire figure de bon élève en ne donnant rien pour être renouvelé dans son mandat de Directeur général ?**

Qu'en pensez-vous, vous les personnels de la Caisse des dépôts ?

En résumé, le **SNUP** voit arriver en réunion de négociation une DRH qui se dit à l'écoute des bas salaires mais qui n'a rien à leur proposer. Certes, on nous communique de beaux tableaux pour nous dire que les mesures proposées

compensent l'inflation et que tout le monde va s'y retrouver. Mais quand on leur dit le contraire et qu'on demande l'enveloppe budgétaire allouée à cet accord, c'est un silence glacial qui s'installe dans la salle. Et ils osent nous demander de leur faire confiance. « Confiance », un mot qui a son importance dans la maison, mais comment leur faire confiance quand ils sont capables de prendre une décision inéquitable entre les populations sur le nouveau référentiel pour favoriser la mobilité.

Regardez à nouveau le flash-info RH du 1er juillet 2022 et prenez vos calculatrices. Qu'en pensez-vous, et surtout qu'en pensent les bas salaires publics de la maison ?

Pour vous simplifier la vie, le SNUP a fait le calcul pour vous. Avant toute chose, il faut rappeler le modèle de calcul de la Direction sur le pouvoir d'achat. Comme le traitement des agents publics représente en moyenne 60% de leur rémunération (40% de PFT), il est décidé d'augmenter la valeur du point des salariés en appliquant ce pourcentage. Le gouvernement a augmenté de 3,5% le traitement des fonctionnaires, donc l'EP a majoré de 2,1% la valeur du point des salariés ($3,5\% \times 0.60 = 2,1\%$). Et la DRH, après moult calculs et sans tenir compte des remarques du **SNUP**, affiche le résultat suivant :

- 3% d'augmentation des salariés équivaut à une hausse de 4% de la PFT ;
- 6% d'augmentation des salariés équivaut à une hausse de 8% de la PFT ;
- 9% d'augmentation des salariés équivaut à une hausse de 12% de la PFT.

OUI, une telle erreur de calcul fait peur mais, surtout, elle oppose les populations publiques privés alors que c'est ce qui fait la richesse de notre maison.

Ou faut-il y comprendre qu'en l'absence de Directeur des ressources humaines en titre, toutes les erreurs, et surtout tous les coups bas sont permis ?

Bref, comment peut-on faire confiance à une Direction qui fait des erreurs de calcul aussi importantes, qui lance une négociation sur le pouvoir d'achat sans budget complémentaire et qui nous propose de compenser le rattrapage 2022 en 2023 ?

Pour le **SNUP**, cela n'est pas acceptable. Il est grand temps que cette Direction change de braquet en considérant mieux son personnel qui a droit à une juste récompense du fruit de son travail.

Pour vous défendre au mieux, vous avez la possibilité d'inverser la tendance en votant pour la liste SNUP-CGT aux prochaines élections professionnelles.

Le SNUP a fait le job pendant ces quatre dernières années mais il pourra encore mieux le faire si vous lui apportez votre soutien.

Votez pour nous, et Ensemble nous ferons grandir les droits des agents de cette maison.



**Du 1er au 8 décembre,
Je vote CGT SNUP**